

## **PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2026-2030 DU « Monde de Zarafa »**

### **Le Monde de Zarafa**

18, Rue des Molines  
16000 ANGOULÊME  
TEL : 05.45.65.88.35  
@ : [zarafa@mairie-angouleme.fr](mailto:zarafa@mairie-angouleme.fr)

### **Direction de l'Enfance**

Adresse physique : 111 rue de Saintes 16000 ANGOULÊME  
Tél : 05 45 38 70 10  
Courriel : [petite\\_enfance\\_angouleme@mairie-angouleme.fr](mailto:petite_enfance_angouleme@mairie-angouleme.fr)  
Coordonnées postales : Direction de l'Enfance - Hôtel de Ville  
1, place de l'Hôtel de Ville - CS 42216 - 16022 - ANGOULÊME CEDEX 112

# SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>Page 3</b>
<b>Le projet d'accueil</b>	<b>Pages 2 à 9</b>
Description de la structure	
Moyens matériels et locaux	
Le Personnel	
Réunions, formations, travail en réseau au sein de la Direction de l'Enfance	
Budget	
Description de l'organisation et du fonctionnement actuel	
Aspects administratifs des relations avec les familles	
<b>Le Projet social :</b>	<b>Pages 10 à 13</b>
Indicateurs démographiques	
Le public accueilli	
Le partenariat	
<b>Le projet éducatif :</b>	<b>Pages 14 à 25</b>
L'accueil : L'enfant, Le parent, L'enfant en situation de handicap	
La période de familiarisation	
Les temps de jeux et d'éveil	
Les arts et la culture	
L'égalité fille / garçon	
Le contact avec la nature	
Le change et la continence	
Le sommeil	
L'Alimentation	
Communication verbale et non verbale	
<b>Conclusion</b>	<b>Page 26</b>

# Introduction

## L'enfant au centre de l'action éducative municipale

Le projet d'établissement s'inscrit dans le projet de la municipalité et celui de la Direction de l'Enfance.

### **Le projet municipal :**

- Soutenir l'éducation
- Accompagner les citoyens au quotidien par l'action social et le développement de la cohésion territoriale

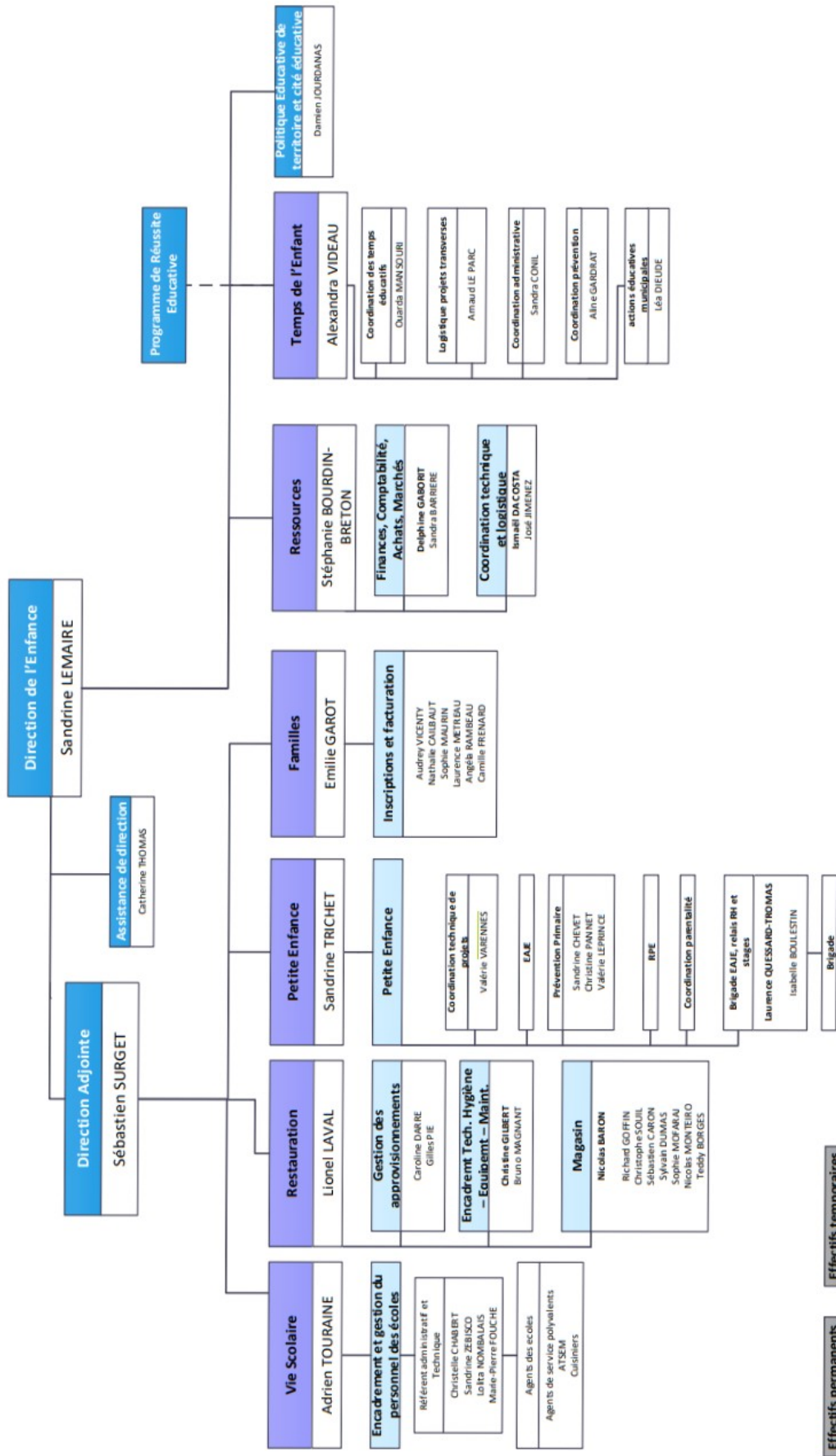
### **Le projet de la direction de l'Enfance : Accueillir et Accompagner tous les enfants et leurs familles**

- Accueillir les familles.
- Accueillir les plus jeunes enfants.
- Accueillir les enfants à l'école.
- Accueillir avec une restauration de qualité.
- Garantir les ressources nécessaires à l'accueil.
- Garantir la transversalité nécessaire à l'accueil et à l'accompagnement de tous.
- Accompagner la définition de la politique éducative du territoire et la mettre en œuvre.

Ce projet est l'aboutissement d'une réflexion commune menée par l'ensemble de l'équipe accueillante de chaque établissement. Il est destiné à évoluer tout au long de sa période de validité : du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2030.

Il tient compte des règlements en vigueur relatif à l'accueil du jeune enfant et notamment le **décret du 31 Août 2021** ainsi que d'autres textes de référence :

- Les orientations politiques de la Mairie d'Angoulême.
- Les orientations de la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental de la Charente.
- Le règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant de la collectivité.
- La Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant.
- Le Référentiel National de la qualité d'accueil du Jeune Enfant.



# Le projet d'accueil

## Description de la structure

Le monde de Zarafa est situé sur le secteur Ouest d'Angoulême qui comprend les quartiers de Basseau, Petite et Grande Garenne, Sillac et Frégeneuil. C'est un secteur situé en Quartier Prioritaire Ville (QPV) qui a muté grâce à l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU) finalisée en 2018. Il est frontalier avec la commune de Saint-Michel (16) et est traversé par la Nationale 10. La structure a été construite dans le village d'entreprises des Moline, dans une zone boisée, à mi-chemin entre les commerces et les équipements scolaires, sportifs et socio-culturels des quartiers de la Grande Garenne et Basseau. Son accès est facilité par les transports en commun (2 lignes de bus : n° B et n° 9) et la proximité d'un stationnement gratuit.

Dans le cadre de l'ORU et afin d'améliorer le service offert à la population, la municipalité d'Angoulême a fait le choix de regrouper en un équipement unique les diverses structures petite enfance existant sur le secteur ouest. Le « Monde de Zarafa » est ouvert depuis août 2014. Il comprend : un multi-accueil, le service d'accueil Kalis et une salle mutualisée, occupée alternativement par le LAEP, le RPE et la crèche familiale TITOM.



Le 8ème Principe de la Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant étant « J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil », les locaux et le matériel utilisés au sein de la structure participent pleinement à répondre à ce besoin fondamental du jeune enfant.

## Moyens matériels et locaux

Le monde de Zarafa a une superficie de 1 297m<sup>2</sup>, avec des espaces extérieurs équipés et sécurisés.

L'entrée se fait par un parvis couvert, puis par un sas de sécurité, avec un local poussettes attenant. Un couloir central, la « rue », dessert les différents services et les espaces communs.

- **Le multi-accueil** est réparti en trois services identiques, composés chacun d'une entrée avec des casiers, d'un espace de vie, de deux dortoirs, d'un espace de change avec vue sur l'espace de vie, une pièce de rangement et une terrasse suspendue.

- **Kalis** comprend une entrée avec vestiaires, un espace de vie, un dortoir commun avec la salle mutualisée, un espace de change avec vue sur l'espace de vie, une salle conviviale permettant aux parents de participer à la vie de la structure et aux enfants de prendre leur repas, une terrasse attenante à l'espace de vie permettant de faire aussi l'accueil par l'extérieur.

- **La salle mutualisée** comprend une entrée avec vestiaires, un espace de vie, une salle de change et un jardin sécurisé avec un portillon sécurisé donnant accès sur l'extérieur ainsi qu'une terrasse.

Les espaces communs répondent aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) et se composent :

- de **bureaux** pour les équipes de direction du multi-accueil et de Kalis
- d'un **espace famille**, lieu dédié aux familles avec des éléments moteurs
- d'une **salle d'expression** avec du matériel modulable en fonction des activités proposées
- de pièces d'activités : une **salle d'activités sensorielles-bibliothèque**, une **salle de documentation-peinture**
- d'une **pataugeoire** ouverte sur une terrasse
- d'une **biberonnerie**
- d'un **garage** à vélos, draisienne avec accès à la fois sur l'extérieur et sur « la rue »
- d'une **salle de restauration** pour les enfants
- d'une **cuisine** répondant aux normes sanitaires actuelles
- d'une **lingerie-buanderie**
- de **vestiaires** pour le personnel
- d'une **salle de repos et de restauration** destinée au personnel
- des **toilettes** pour le public et le personnel
- de **pièces de stockage** : l'une pour le matériel de ménage et l'autre pour les fournitures diverses.

Le jardin du multi-accueil est situé derrière le bâtiment. Il propose différents jeux extérieurs adaptés aux enfants, un grand bac à sable, des potagers sur-élevés, une cabane en bois ainsi que des sanitaires pour les enfants. Un « petit bois » clôturé offre un autre espace extérieur.

## **Le Personnel de Zarafa**

L'équipe du multi-accueil est composée :

- D'une **Infirmière de puériculture**, directrice de la structure
- De deux **Éducatrices de Jeunes Enfants** chargées de la mise en œuvre du projet éducatif, du développement du partenariat avec les acteurs du quartier afin de proposer des activités d'éveil aux enfants accueillis. L'une est aussi directrice adjointe, responsable de la gestion de l'accueil occasionnel.
- 9 **Auxiliaires de Puériculture** en charge de l'accueil et de l'encadrement des enfants.
- 5 **Accompagnantes Éducatives Petite Enfance**, assurant l'encadrement de l'enfant mais aussi des tâches d'entretien du linge et des locaux, d'aide à la préparation des repas.
- d'un **Cuisinier** qui s'assure de l'élaboration des repas de la structure.

Les structures de la ville bénéficient d'une brigade de remplacement. Elle est composée de **3 Auxiliaires de puériculture** et de **4 Accompagnantes Éducatives Petite Enfance**. Cette brigade de remplacement permet de pallier au manque de professionnels éventuels (Congés Annuel, Congés Maladies ou Maternité, Temps partiel.)

- Un **Référent Santé et Accueil Inclusif** : Il travaille en étroite collaboration avec les autres professionnels de l'établissement. Il est en contact régulier avec le personnel de la crèche, le personnel de PMI et tous les acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap.
- Deux **Accompagnants santé** : Ils soutiennent le travail du Référent Santé et Accueil Inclusif et s'assurent de la mise en œuvre des missions au sein des différentes structures de la collectivité.
- Une **Psychomotricienne** : Elle intervient sur l'ensemble de la structure à un rythme régulier et adapté selon les besoins repérés chez les enfants. Elle a un rôle de dépistage dans le cadre de la prévention primaire. Elle accompagne les équipes, conseille les familles et les oriente selon les besoins vers des partenaires (PMI, CAMPS, CMP..) avec lesquels elle est en lien.

La structure accueille de manière très régulière des stagiaires de formations diverses (Collège, Bac Pro, CAP AEPE, Auxiliaire de Puériculture, Éducateur de Jeunes Enfants ou encore Infirmière de Puériculture). Leur accueil est assuré en binôme par l'Éducatrice de Jeunes Enfants et par l'un des professionnels dans les services. Des bilans sont réalisés toutes les semaines afin d'ajuster la posture et les pratiques professionnelles des stagiaires et de leur permettre d'évoluer en vue de l'obtention de leur diplôme.

## Réunions et Formations

Principe 9 : Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

Principe 10 : J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Afin de répondre à ces 2 principes de la Charte d'Accueil du jeune enfant, le monde de Zarafa dispose de plusieurs temps de rencontre et d'échange entre pairs :

Des **réunions d'équipe de direction** sont planifiées régulièrement par la direction de l'enfance pour aborder l'organisation du service, donner des informations diverses, échanger sur la vie des différentes structures. Tous les deux mois environ, les puéricultrices et les éducatrices de jeunes enfants se rencontrent entre pairs pour travailler sur des thématiques, réfléchir sur l'analyse des pratiques professionnelles...

Afin de toujours tendre vers une qualité d'accueil, les professionnels échangent leurs observations au sujet des enfants, travaillent sur leurs pratiques au cours de **réunions d'équipe** planifiées en fonction des besoins. Chaque année, des **journées de formation pédagogiques** sont dédiées à un travail commun de réflexion sur les thématiques du projet d'établissement, sur l'analyse des pratiques professionnelles, sur l'étude de situations d'enfants...

Le cuisinier assiste régulièrement à des « commissions menu » avec le service de la restauration scolaire. Il se réunit également avec les cuisiniers des autres structures pour analyser leurs pratiques, se mettre à jour sur la législation et coordonner les différents projets (moments festifs de la ville, Semaine du Goût...). Deux fois par an, il participe à une remise à niveau sur les évolutions en matière d'alimentation et d'hygiène animée par la responsable Hygiène et Maintenance du service restauration .

Dans le cadre de la **formation continue**, certains professionnels sont formés en tant que SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et à la PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique). Chaque agent a la possibilité de demander des formations auprès du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) et participe à des réunions pluridisciplinaires d'échanges de pratiques professionnelles avec l'ensemble des structures petite enfance et la direction de l'enfance.

Des temps d'**Analyse de la pratique** sont dispensés tout au long de l'année, par petit groupe, animé par un psychologue extérieur à la structure, afin de réfléchir sur les éventuelles situations complexes ou les relations entre professionnels. Les professionnels bénéficient de 12 heures par année civile.

## **Le budget de la structure**

Les structures d'accueil bénéficient d'un **budget de fonctionnement** (matériel éducatif, de restauration...), d'un budget de linge (gants, serviettes, draps...) et d'un **budget d'investissement** (matériel de puériculture, mobilier...). Le montant de chaque budget est voté annuellement en conseil municipal et est réparti au prorata du nombre d'enfants accueillis par structure.

La **Caisse Nationale d'Allocations Familiales** (CNAF) et la **Mutualité Sociale Agricole** (MSA) apportent une aide financière conséquente à la ville, ce qui permet de réduire significativement la participation financière des familles.

**La tarification horaire** est appliquée au regard des barèmes de la CNAF (voir règlement de fonctionnement en vigueur), conformément à la circulaire sur la Prestation de Service Unique (PSU) et varie en fonction des revenus et de la composition des familles. Elle est identique sur tous les établissements de la ville et couvre les soins d'hygiène et les repas. Les familles résidant hors commune (ne participant pas au budget avec les impôts locaux) ont une majoration horaire de 20% du tarif applicable en fonction de leur situation.

## **Aspects administratifs des relations avec les familles**

Le service d'Accueil aux Familles, situé à la direction de l'enfance (quartier de St Cybard), est un lieu d'informations sur les modalités d'inscription et de réponses aux différents questionnements administratifs. Depuis mars 2025, la mairie d'Angoulême a mis en place un Portail Famille informatique qui permet de réaliser en ligne l'ensemble des démarches administratives : inscription, visualisation et règlement de factures, pose des congés. Ce portail est accessible via l'adresse : [familles.angouleme.fr](http://familles.angouleme.fr)

La commission d'attribution des places examine 2 à 3 fois par an, les demandes d'accueils réguliers de plus de 20h par semaine. Elle est composée d'élus, de responsables et d'agents de la Direction de L'Enfance. Ils sont associés, dans un souci de transparence, aux représentants des parents, du personnel et de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) en fonction de leur disponibilité.

## Description de l'organisation et du fonctionnement actuel

Le multi-accueil est ouvert du **lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30** dans les deux services à dominante accueil régulier, et de **8h30 à 17h30** pour le service à dominante accueil occasionnel. Chaque service peut accueillir des enfants de 10 semaines à 3 ans révolus selon le règlement de fonctionnement moins de 3 ans. Néanmoins, un accueil individualisé et inclusif peut être proposé aux enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique jusqu'à ses 6 ans, en partenariat avec les structures de soins.

Les deux services à dominante accueil régulier offrent chacun 17 places, soit un total de 34 places, et le service à dominante accueil occasionnel offre 16 places, dont 12 places en journée continue avec repas. L'agrément du multi-accueil est donc de 50 places

Les structures sont fermées une semaine pour les fêtes de fin d'année ainsi que quatre semaines en période estivale. Une permanence dans une structure est proposée pour les familles en situation de travail l'été. D'autres fermetures peuvent être planifiées autour de jours fériés selon un calendrier établi annuellement. La crèche propose, également, 2 jours de fermeture pour l'organisation des journées pédagogiques. Ces journées constituent des temps de réflexion entre professionnels, en dehors de la présence des enfants, pour ajuster l'organisation, les pratiques pédagogiques et mettre à jour les connaissances relative au développement du jeune enfant

## Modalités d'accueil des enfants

**Plusieurs types d'accueil peuvent être proposés au regard des besoins de la famille :**

**Un accueil régulier** formalisé par un contrat qui définit le temps d'accueil de l'enfant en jours et heures. Les demandes d'accueil régulier, d'une durée supérieure à 20 heures par semaine, sont examinées par la commission d'attribution des places. Deux types de contrat sont possibles : horaires fixes ou horaires variables pour répondre aux besoins des familles dont les horaires et jours de travail varient.

**Un accueil occasionnel :** accueil ponctuel suivant les besoins des familles et en fonction des créneaux disponibles. Il peut faire l'objet d'une réservation. Il ne donne pas lieu à la signature d'un contrat. Les familles ont la possibilité de réserver jusqu'à trois demi-journées par semaine ou une journée entière et une demi journée avec un repas. Afin de permettre la préparation du repas du midi, la réservation d'une journée complète devra être faite au plus tard la veille. Une fois la semaine commencée et les réservations posées, il est possible d'augmenter à volonté le nombre de demi-journées d'accueil en fonction des places disponibles. Chaque place libérée par une absence est proposée aux familles inscrites sur liste d'attente.

**Un accueil à temps déterminé** peut être proposé lorsqu'une famille fait face à un besoin d'accueil régulier sur un temps déterminé (stages, formation, CDD...). Un accueil peut lui être proposé par la Direction de l'Enfance en fonction des places disponibles. Ce contrat peut permettre d'attendre l'examen de la demande d'accueil lors d'une prochaine commission d'attribution des places et se transformer, sous réserve de l'avis de cette commission, en accueil régulier.

**Un accueil d'urgence :** cet accueil permet de répondre à un besoin imprévu et urgent. Il est d'une durée de 5 jours maximum, renouvelable une fois. Il est réservé à des situations exceptionnelles (hospitalisation, accident, arrêt brutal du mode d'accueil habituel...) étudiées au cas par cas par la Direction de l'Enfance qui propose une solution dans une des structures de la Ville en fonction des places disponibles.

# Le projet social

## Indicateurs démographiques

Construit dans les années 1960, le quartier Basseau- Grande Garenne, Sillac et Frégeneuil définissent un secteur classé en Quartier Prioritaire Ville (QPV), qui a vécu une mutation avec une Opération de Renouvellement Urbain (ORU) assez récente. C'est un secteur avec une grande diversité culturelle. Elle reflète la diversité de la population du quartier avec une augmentation du nombre de familles d'origine mahoraise et du reste du monde, notamment des pays de l'Est. 3560 habitants ont été recensés sur ce secteur.

D'après l'Observatoire Régional de Santé : « Les quartiers prioritaires de la ville se caractérisent par une population plus jeune et des indicateurs socio-économiques particulièrement défavorables : une part plus importante de familles monoparentales, une part d'étrangers plus élevée mais également un taux d'imposition particulièrement faible ».

Les indicateurs économiques confirment que les habitants y connaissent des situations socio-économiques difficiles (55% des familles sont sous le seuil de pauvreté) avec des revenus faibles, un taux de chômage et d'allocataires bénéficiant des minimas sociaux importants. Par ailleurs, il y a peu d'entreprises ou d'employeurs publics importants sur le secteur, sauf du côté de Sillac .

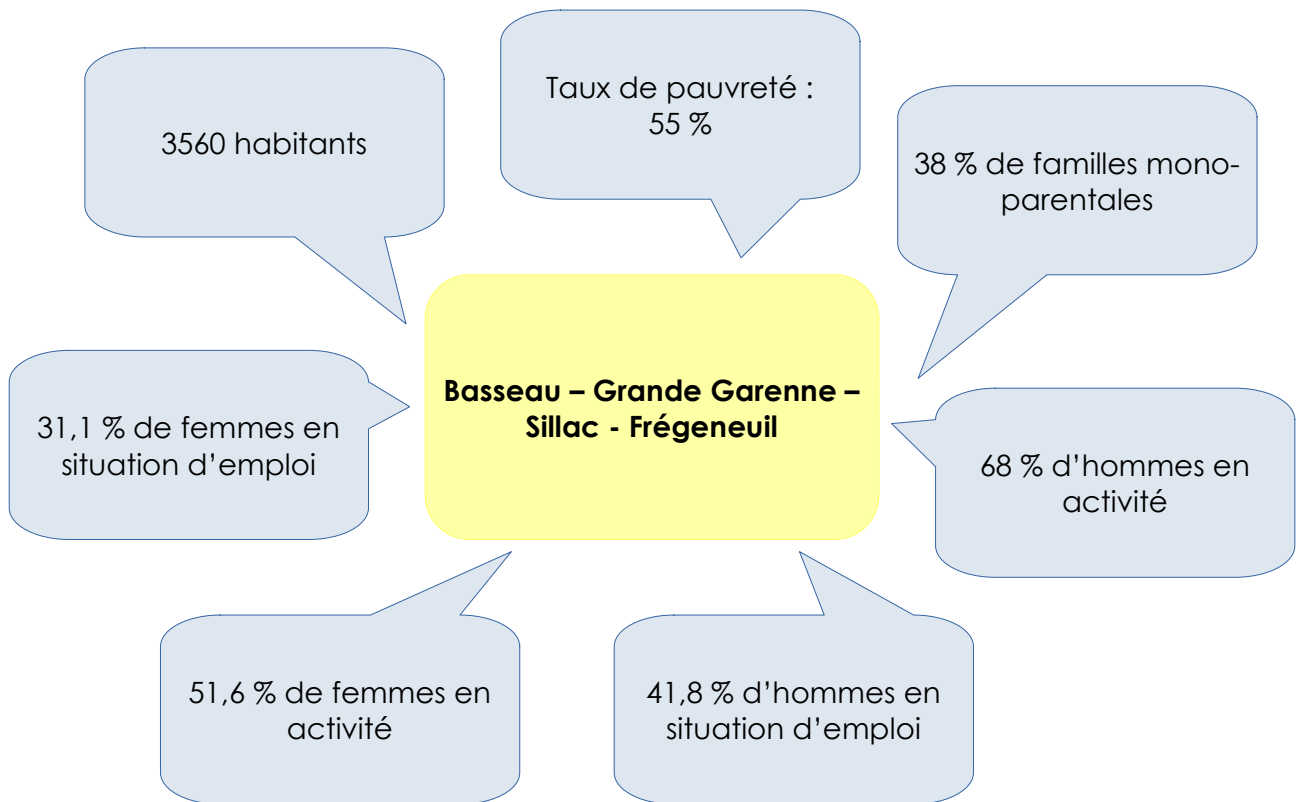
Plus de la moitié des ménages sont en dessous du seuil de bas revenus avec une augmentation constante du nombre de demandeurs d'emploi.

Les difficultés sur le marché de l'emploi concernent davantage les jeunes, où environ 25 % des personnes entre 15 et 25 ans sont déscolarisés et sans emploi. Les actifs sont moins diplômés que sur le reste de l'agglomération (9% contre 13%), avec une part importante de femmes sans diplôme (50,7%). La formation continue et les dispositifs de reconversion ou d'insertion professionnelles revêtent une importance particulière sur ce secteur.

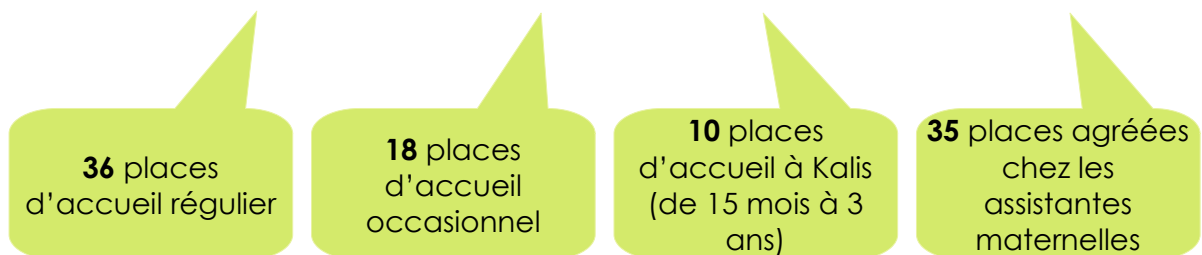
## Le public accueilli

Nous constatons depuis plusieurs années que l'accueil régulier est majoritairement fréquenté par des familles qui n'habitent pas le quartier. Ces chiffres peuvent être expliqués par le fait que, pour prétendre à avoir une place en régulier, il fallait que les deux parents travaillent, situations rares dans le quartier. En 2025, suite à une évolution des critères d'attribution des places, les conditions d'emploi ne sont plus un critère prioritaire. Ceci devrait induire une mixité de typologie de familles plus importante à partir de septembre 2025 et un accueil plus important des enfants du quartier sur l'accueil régulier.

On peut constater que le taux de familles monoparentales reste élevé au sein du Monde de Zarafa (38 % en 2024). L'accueil occasionnel est fréquenté majoritairement par les enfants du quartier. Nous notons par contre une augmentation de Contrat à Temps Déterminé pour répondre à des demandes de formation, de contrats de courte durée...



**Offre d'accueil petite enfance sur le secteur :**



## Le partenariat

### Les partenaires médico-sociaux :

**CAMPS** (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) : dépister, proposer de la rééducation

**CMP** ( Centre Médico-Pédagogique) : action de prévention et de soins

**MDS** (Maison Des Solidarités) : prévenir, dépister, conseiller

**À PETITS PAS** : unité de soins 0 à 3 ans du centre hospitalier Camille Claudel, accompagnement dès la grossesse

**CMPP** (Centre Médico-Psycho-Pédagogique) : offre de consultations, actions de prévention

**CSCS** (Centre Social Culturel et Sportif)

**MJC** ( Maison des Jeunes et de la Culture) La Mosaique : développer des actions de médiation sociale et culturelle

**Maison des Habitants** : proposer du lien social, des services de proximité

**MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : accueillir, informer, accompagner

**CHRS** (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) : soutenir/accompagner socialement

**CADA** (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) : héberger et accompagner les démarches

**UDAF** (Union Départementale des Associations Familiales) : défendre les intérêts des familles, ateliers

« Parlons de bébé »

**IME** (Institut Médico-Éducatif) : accueil pour l'éducation spécialisée

**POLE RESSOURCE HANDICAP** : favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap

**FAMILI-BULLE** : accueillir et orienter les familles, offrir à tous un espace ressources

**CRIP** (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) : assure un conseil technique

**IREPS** ( Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé) : actions de promotion de la santé

### Les partenaires culturels :

**Médiathèque l'Escale** : accueil autour du livre

**Musée d'Angoulême** : visites et ateliers autour des collections

**Théâtre d'Angoulême** : spectacles adaptés aux tout-petits

**Espaces Verts** : ateliers jardinage

**Artistes en résidence et école d'art** : ateliers d'éveil artistiques

### Les autres partenaires :

**ARU** (Association Régie Urbaine) : générer du lien social et solidaire, visites au jardin solidaire, organisation d'atelier thématique pour les familles.

**OMEGA** : gérer et apaiser les conflits, faciliter l'accès aux droits

**CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : promouvoir l'égalité hommes/femmes

# Le projet éducatif

## L'Accueil de l'enfant et de sa famille

*1<sup>er</sup> Principe de la Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant : « Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »*

Afin de répondre à ce premier grand principe, l'équipe a pour objectif de mettre en place, au quotidien, un accueil de qualité aussi bien pour l'enfant que sa famille et ceux sans aucune discrimination ni jugement.

### **Le premier accueil**

Le premier accueil de l'enfant au sein de la structure est indispensable et d'une grande importance pour poser les bases d'une relation de confiance au sein de la triade « Parent-Enfant-Professionnels ».

Dès l'arrivée des familles au sein de la structure, plusieurs temps seront proposés :

- **Le premier accueil** : L'équipe de Direction de la structure reçoit la famille dans un premier temps pour effectuer une première prise de contact, la visite de l'établissement et la première rencontre avec l'équipe accueillante.

- **Un deuxième temps** sera proposé par la suite, juste avant l'entrée de l'enfant au sein de la structure, afin de finaliser les termes du contrat, de déposer les pièces administratives, et de répondre aux éventuelles questions de la famille.

- Enfin, **la période de familiarisation** sera proposée à la famille pour le début de l'accueil de l'enfant.

## La période de familiarisation

Dans l'accueil collectif, la familiarisation favorise une **présence parentale prolongée et la répétition de situations similaires** (même lieu, même personne...) plutôt que des temps de présence distincts (une heure, puis un repas...). Elle est essentielle pour permettre à l'enfant de se sentir en sécurité et de sécuriser les parents. Elle s'adapte dans son rythme et ses modalités aux enfants et aux parents, sans s'inscrire dans un protocole rigide.

La notion de familiarisation est préférée à celle d'adaptation de l'enfant au lieu d'accueil. Le terme familiarisation induit l'idée de **prendre le temps de faire connaissance**. Le professionnel va avoir besoin de connaître les habitudes de l'enfant, mais aussi de connaître le(s) parent(s) et partager et expliquer ses propres pratiques. Cette rencontre réciproque de la famille et des professionnels fait partie de la familiarisation.

Les parents sont sensibilisés à l'importance de la période de familiarisation dès le premier entretien, afin qu'ils puissent anticiper et s'organiser en conséquence. Le temps d'échange et de présentation nourrit le principe d'accueil de l'enfant et de sa famille, et leur permet de se projeter dans le lieu d'accueil.

Lors de la familiarisation, les parents élaborent et/ou précisent avec l'équipe éducative le projet d'accueil personnalisé de leur enfant. Ces modalités d'accompagnement s'adaptent à la fois aux besoins et à l'intérêt de l'enfant, de sa famille et s'inscrivent dans le cadre posé par le projet d'établissement.

**La période de familiarisation est le point de départ de la construction du lien de confiance entre enfants, parents et professionnels.** Elle peut limiter le risque de survenue de malentendus, d'incompréhensions et assure les continuités possibles entre la maison et le lieu d'accueil, individuel et collectif, entre le rôle de parents et celui des professionnels de la petite enfance. Elle comprend plusieurs temps en présence des parents. *Lors de ces temps de rencontre, l'équipe pourra prendre des notes des diverses informations transmises lors des échanges afin de pouvoir informer l'ensemble des professionnels gravitant autour de l'enfant et de ses besoins, sans pour autant suivre une trame « pré-établie » qui pourrait donner à ces temps de rencontre une tournure d'interrogatoire impersonnel. Nous faisons en sorte de rendre cette rencontre la plus individuelle possible pour chaque famille.*

En pratique, la structure propose donc une familiarisation dans l'idée de la répétition et de la régularité, sans séparation précoce. Nous recommandons une familiarisation organisée sur une quinzaine de jours en moyenne, sans établir de « protocole » rigide avec une durée définie à l'avance. Nous tâchons de nous adapter aux besoins et spécificités de chaque famille. L'idée principale restant que nous faisons en sorte que chaque famille ne « subisse » pas de séparation précoce et de les accompagner au mieux dans cette étape importante. Il sera donc proposé aux familles, en fonction des besoins des enfants et des parents et des disponibilités de l'équipe de la structure, de pouvoir accompagner leur enfant dans différents temps et activités répétées au sein de la structure avant de penser les premières séparations.

## L'Accueil de l'enfant au quotidien

Au quotidien, l'accueil de l'enfant s'effectue avec bienveillance et écoute de ses besoins. L'équipe s'applique au quotidien à observer le comportement du jeune enfant afin de décrypter ses besoins fondamentaux, et d'y répondre de manière adaptée.

- **Observation quotidienne du jeune enfant** : Comment il se sent dans la structure, comment il évolue dans l'espace, quels sont ses repères, comment il interagit avec les autres enfants ... Autant d'éléments qui permettent à l'équipe d'avoir un regard spécifique sur chaque enfant et d'apporter des réponses individuelles à chacun de leurs besoins. Ces observations passent également par la mise en place de fiche d'observation qui permettent à l'ensemble de l'équipe d'accorder les actions mises en place pour les enfants de manière individuelle et de suivre leur évolution au fil des mois.

- **Valoriser les compétences individuelles de l'enfant** : Les observations effectuées par les équipes de professionnels permettent également de répondre à cet objectif. Elles permettent de proposer aux enfants des activités adaptées à leurs besoins tout en respectant leurs compétences développementales et de respecter les intérêts individuels de chacun.

- **Accompagner chaque enfant à trouver sa place dans le groupe** : Permettre à chaque enfant de trouver sa place est un point primordial dans nos pratiques. L'équipe fait en sorte que chaque enfant soit pris en charge individuellement et reconnu comme individu dans un groupe. Il en va de même pour sa famille que l'équipe prend soin d'apprendre à connaître.

- **Construire une image positive de sa personne** : L'estime de soi et la confiance en soi sont deux points très importants dans le développement du jeune enfant. Ces deux points s'accompagnent au quotidien par des paroles rassurantes et bienveillantes, des encouragements de la part des professionnels et la mise en valeur des réussites et progrès des enfants au quotidien.

- **Apprendre à connaître et accepter les différences de chacun** : Le respect de la différence est aussi une notion phare de la structure. Pour y parvenir, nous sensibilisons les enfants sur le fait que chaque enfant a sa place au sein de la collectivité, que chacun, même différent, a un rôle à jouer au sein du groupe.

- **Favoriser l'égalité Fille/Garçon** : Même si nous avons le sentiment que la société évolue, que les mentalités changent, les chiffres rappellent malgré tout une réalité d'inégalités femmes - hommes et de discriminations encore présentes. Les échanges au sein des équipes sont riches d'exemples montrant qu'inconsciemment nous pouvons parfois guider filles et garçons sur des chemins différents à travers nos mots, nos gestes, nos choix. La structure effectue donc un travail important en ce sens : la posture de l'adulte et les mots utilisés, l'aménagement de l'espace et la proposition des jeux favorisent ces notions d'égalité fille/garçon au sein des services.

## L'accueil du parent au quotidien

*3<sup>ème</sup> Principe de la Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant : « Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et port d'attache»*

L'accueil de l'enfant est indissociable de l'accueil de son parent. L'équipe du monde de Zarafa met donc en place plusieurs éléments au quotidien afin de garantir un accueil de qualité pour les parents

- des **temps d'échanges et de transmissions** de qualité autour du quotidien de leur enfant au sein de la structure.
- des **espaces de vie des enfants ouverts aux familles** : Possibilité de passer du temps avec son enfant le matin et le soir au sein de la structure – tout en veillant à respecter le bien-être, l'intimité et la sécurité des autres enfants présents dans la structure.
- des **possibilités d'échanges et d'entretiens avec les équipes de professionnels**, l'équipe de direction ou la psychomotricienne en cas de difficultés rencontrées.
- des **temps festifs** qui ponctuent l'année d'accueil de l'enfant : Rencontre de début d'année, fête de l'hiver, fête de l'été.
- des **sorties pédagogiques** accompagnées des enfants et de l'équipe (musée, jardin pédagogique des Espaces Verts).
- des **cafés/rencontres** entre parents sur diverses thématiques.
- des **soirées de sensibilisation / prévention** : Soirée hygiène bucco-dentaire (2024), projet de soirée sur les accidents domestiques ou encore la communication gestuelle.

De plus, la proximité avec le Lieu D'Accueil Enfant Parent et le Relais Petite Enfance participe également à favoriser l'orientation des familles au sein des différents services qui leur sont proposés.

Il est important pour l'équipe de Zarafa que les parents se sentent accueillis autant que leur enfant au sein de la structure, la triade Professionnels – Parents – Enfants étant le socle de notre accompagnement au quotidien. L'équipe considère le parent comme étant le premier éducateur de son enfant et le sollicite au quotidien dans toute prise de décision concernant l'accueil de leur enfant (Changement Alimentaire, Acquisition de la continence, Mise en place d'action Éducative).

## **L'Accueil de l'enfant à besoins spécifiques / en situation de handicap.**

L'accueil de l'enfant en situation de handicap et à besoin spécifique fait partie intégrante de notre projet d'établissement. Quand un diagnostic a été posé ou un problème identifié, l'ensemble du personnel accueillant se réunit avec la psychomotricienne pour préparer au mieux cet accueil et s'assurer, si besoin, du lien avec les différents partenaires médico-sociaux en charge du suivi de l'enfant. Chaque membre de l'équipe est invité à évoquer ses craintes, ses idées, ses souhaits pour aborder sereinement l'accueil de cet enfant.

Les besoins de l'enfant et de sa famille ainsi que les contraintes de l'équipe d'encadrement doivent donc être identifiés, reconnus et anticipés pour permettre un accueil harmonisé. Cet accompagnement spécifique passe par plusieurs éléments :

- une plus grande souplesse pour que les adultes s'adaptent à ses besoins
- un sentiment d'être accompagné le mieux possible, d'être valorisé et reconnu
- un temps d'accueil qui doit se conjuguer avec les soins, si besoin
- une mise en mots de sa situation auprès des enfants et adultes
- un sentiment de confiance, de sécurité, au sein d'un groupe d'enfants
- une vigilance sur une éventuelle incidence sur les autres enfants
- une proposition d'activités adaptées à son niveau de développement pour mobiliser ses potentialités, sans le décourager
- une acquisition de nouvelles compétences par l'émulation et l'entraide du groupe
- des échanges réguliers avec ses parents
- des temps de concertation avec les différents partenaires, pour une continuité et une cohérence éducative

Selon la situation, il peut être nécessaire de rédiger un projet d'accueil individualisé (PAI) qui tient compte des besoins spécifiques liés à l'enfant et à sa problématique, en lien avec sa famille et les contraintes d'un accueil collectif. Ce document est élaboré entre la famille, les professionnels de la structure, l'accompagnant santé et inclusion, et un professionnel de santé.

Les structures d'accueil petite enfance de la Ville d'Angoulême ont toujours accueilli des enfants à besoins spécifiques. L'équipe est, alors, soutenue dans ses pratiques par les partenaires investis dans la prise en charge de l'enfant. Les professionnelles ont la possibilité de partager leurs difficultés de prise en charge de ces enfants lors d'échanges pour adapter leurs pratiques.

## **Les temps de jeux et d'éveil**

### **Le jeu :**

L'exploration des enfants est favorisée et encouragée en toute circonstance. Les professionnels planifient une activité pour offrir aux enfants une variété de possibilités d'exploration. Le besoin d'expérience et d'exploration du monde permet le développement des compétences motrices, réflexives, expressives et ludiques de l'enfant. Il a besoin d'une exploration libre pour se développer. Cette exploration exige qu'il touche, manipule, flaire, goûte, déchire, soulève, renverse, escalade...

Le jeu permet au jeune enfant de découvrir le monde, d'expérimenter et de le comprendre. C'est par le mouvement que l'enfant agit et comprend. Des jeux variés sont à disposition des enfants qui s'en saisissent librement. L'adulte joue avec l'enfant si celui-ci le sollicite. Les espaces de vie de la crèche sont aménagés pour permettre à l'enfant cette exploration libre. Le choix des jeux prend en compte l'évolution des enfants en fonction des âges, ainsi que des considérations environnementales pour réduire les impacts potentiels sur la santé des enfants.

La crèche met à disposition des enfants, des espaces adaptés pour les temps de jeux ou de motricité. Les professionnels laissent l'enfant circuler, explorer et interviennent dans la mise en place des espaces, le choix des jouets, en fonction de l'observation du groupe, le rangement... L'enfant peut être à l'initiative du choix de l'activité. L'observation du professionnel est importante pour adapter le jeu à l'enfant ou au groupe et réajuster la proposition si nécessaire.

Dans le quotidien, l'équipe de la crèche utilise les objets de la vie courante à des fins ludiques (emballage alimentaire, contenant cosmétique...) et du matériel divers (boîtes, tubes de papier wc, tissus...). De plus, les professionnels sont vigilants aux stéréotypes de genre dans le choix des jeux ou déguisements proposés aux filles et aux garçons.

### **L'utilisation des espaces extérieurs :**

Les espaces extérieurs sont le prolongement des espaces intérieurs.

Les enfants bénéficient quotidiennement de temps en plein air. Les conditions météorologiques ne sont pas un obstacle. Les enfants ont à leur disposition une tenue d'extérieur si nécessaire (combinaison et bottes). Les adultes laissent les enfants expérimenter et se salir.

Des activités peuvent être organisées à l'extérieur (repas, sieste, jeux d'eau, jardinage...). En fonction de la disponibilité des professionnel.le.s, nous proposons des sorties pour aller chercher le pain, faire des promenades dans le quartier, se rendre au marché.

## Les arts et la culture

La diversité des pratiques artistiques est valorisée dans l'accueil du jeune enfant. Les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre.

### **Les livres :**

Des livres sont à la libre disposition des enfants, à hauteur des enfants, en respectant les normes de sécurité. Chaque jour, des temps de regroupement incluant des lectures à haute voix, pour l'ensemble du groupe ou en individuel sont organisés. L'enfant a l'occasion de découvrir le livre de manière autonome par le toucher et l'observation.

En début d'année, les professionnels des médiathèques se mettent à disposition des enfants dans les locaux de Zarafa, ce qui permet à tous les enfants de participer aux différents temps proposés. Plus tard dans l'année, les enfants sont conviés dans les locaux des médiathèques (La Mosaique sur le quartier de la Grande Garenne et l'Escale sur le quartier de Basseau). Les enfants profitent des différentes expositions présentées, des ateliers « Do ré mi » d'exploration musicale et de lecture... Nous n'hésitons pas à solliciter les médiathèques pour étayer, par les livres, nos divers projets.

### **Les arts plastiques :**

Les professionnels accompagnent l'enfant dans l'exploration des différentes pratiques artistiques (peinture, modelage, collage, découpage, pliage, construction...). Ce qui permet à l'enfant de prendre conscience de l'espace, des volumes et de son corps.

Depuis plusieurs années, la crèche offre la possibilité aux enfants de découvrir le musée d'Angoulême, à travers différentes thématiques choisies par l'équipe. En 2025, les enfants sont partis à la découverte de l'Océanie. Ces temps au musée sont ponctués par une visite libre de découverte du lieu, différents ateliers en lien avec la thématique et un atelier parents / enfants.

Grâce à un partenariat avec l'école d'art du Grand Angoulême, la culture entre dans la crèche pour emporter les enfants et leurs familles dans des ateliers artistiques ou des spectacles vivants.

### **La musique :**

Les enfants sont en contact avec la musicalité tout au long de la journée. Il est proposé aux enfants des musiques variées, d'autres cultures, d'autres variétés ou autres langues. Les parents sont encouragés à partager avec l'équipe ce que l'enfant écoute à la maison. Des instruments de musique sont à disposition des enfants pour manipulation de manière régulière ainsi que des temps de création d'instrument de musique à base de matériel de récupération.

### **Les arts vivants :**

Des spectacles peuvent être proposés pour permettre à l'enfant de s'émerveiller et observer. Les parents peuvent être invités à y participer. Des résidences d'artistes peuvent avoir lieu au cours de l'année pour faire découvrir aux enfants diverses formes de spectacles et enfin, plusieurs professionnel.le.s mettent en scène sur les temps festifs de la structure des spectacles à destination des familles.

## Focus égalité fille garçon :

*Principe 7 : « Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité ».*

Peu à peu l'enfant va être capable d'identifier des situations de la vie courante et aimera les transposer dans le jeu pour l'aider à comprendre son environnement. C'est dans ce jeu symbolique qu'il va se donner des rôles, jouer ses angoisses, ses questionnements. Cet instant n'est pas de la réalité mais du « faire comme si ». C'est souvent à ce moment là que l'adulte, avec ses peurs, ses représentations, est tenté de sexuer le jeu de l'enfant . Il peut intervenir en donnant des messages comme « tu ne vas pas jouer avec le landau, c'est pour les filles ! ».

Offrir un lieu d'accueil en veillant à varier les jouets, les activités permettent déjà de lutter contre les stéréotypes. Les enfants choisissent librement le jouet ou l'espace de jeu selon leurs besoins. Un garçon peut investir le coin dînette alors qu'une fille peut jouer au garage. Le jeu n'est pas limité.

Un garçon peut choisir une jupe à paillette dans la malle de déguisements et une fille peut escalader les modules de motricité. Le regard des professionnels et des parents a changé. Et nous sommes plus à l'aise pour échanger et affirmer que la préférence pour un jeu ou un déguisement ne définira pas la sexualité ou le futur métier de l'enfant.

## Le contact à la nature

Le contact avec la nature est l'une des valeurs fortes portées par l'ensemble de l'équipe du Monde de Zarafa, et il réponds au principe n°6 de la Charte Nationale d'accueil du jeune enfant « *Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.* ». « Le jeune enfant prend connaissance du monde par sa sensibilisation, où sont liés le corporel, le cognitif, l'affectif, l'émotionnel et le social. Être au contact de la nature, c'est apprendre à la connaître, à la respecter ».

Il nous paraît essentiel d'aborder l'importance de sortir, de s'aérer. Au regard des connaissances scientifiques et des textes de lois qui en découlent, les projets autour de la nature prennent tout leur sens. L'équipe du Monde de Zarafa réfléchit sur ses pratiques et mène des actions afin de connecter ou de reconnecter l'enfant à la nature.

Le Monde de Zarafa, entouré de végétaux, apporte une tranquillité permettant aux enfants de s'imprégner de la beauté de la nature et de la sérénité qu'elle peut renvoyer. Chaque espace extérieur du Monde de Zarafa présente un formidable espace de découverte et d'exploration. Les expériences sensorielles et motrices sont innombrables et répondent à un réel besoin. L'acquisition de combinaisons de pluie a levé un frein par rapport aux grands mais aussi aux petits qui rampent ou qui marchent à quatre pattes. Vêtus de cette tenue, ils sont mieux protégés par temps de pluie ou de froid.

Le jardin propose deux cabanes dont une cachée qui permet d'être investie dans le calme, de créer du relationnel. Ces espaces proposent des accessoires, comme de la dînette qui offre l'opportunité aux enfants de jouer et de « cuisiner ». Les buttes de terre, toboggan naturel, offrent un vrai challenge aux jeunes enfants qui testent leurs capacités motrices et peuvent servir de piste de décollage pour les vélos et porteur. Le grand chêne, au fil des saisons, fournit le matériel pédagogique (glands, feuilles) et permet l'observation d'insecte avec loupes et boîtes d'observations.... L'espace propose également des balançoires, un bac à sable et 2 palox pour la manipulation de la terre.

La présence d'un composteur pédagogique, c'est-à-dire à hauteur d'enfant avec un côté transparent, permet l'observation des petites bêtes. Les bio-déchets sont donc valorisés et les enfants sont largement investis dans la récupération des restes du déjeuner ou du goûter. Parfois, les enfants du multi-accueil apportent les bio-seaux jusqu'au composteur posé tout prêt de la salle à manger. Une bonbonne d'eau pour récupérer l'eau restante du repas est également utilisée afin d'arroser les arbres de la structure.

Le petit bois, quand-à-lui, se rapproche le plus possible d'un environnement naturel : des arbres, un sol en terre et d'herbes présentant des bosses et des creux qui permettent de tester son équilibre et d'ajuster sa marche au terrain. De nombreuses souches d'arbres permettant une observation des petites bêtes et une appréhension de la matière. En accompagnant l'enfant dans ces découvertes, les professionnels peuvent aider à surmonter ses peurs (comme en attrapant les vers de terre par exemple).

Les espaces naturels procurent un bien être aux enfants et aux professionnels à bien des niveaux : Favoriser l'entraide et la coopération, développer l'estime et la confiance en soi, développer les capacités d'observation, renforcer le sentiment d'existence et d'appartenance, stimuler les sens et respecter le vivant.

Divers projets autour de la nature peuvent être mis en place au cours de l'année comme par exemple le partenariat avec les Espaces Verts de la ville qui propose régulièrement des ateliers tel que : Plantation dans les jardinières, confection de nourriture à oiseau en hiver, création de tableau végétal, etc.

## Le change et la continence

Le change est un moment de soin intime, mis à contribution pour un échange individuel entre le professionnel et l'enfant. Il est réalisé autant que de besoin, dès que l'enfant manifeste une gêne. Les professionnels permettent aux enfants d'être aussi autonomes qu'ils le peuvent dans cet acte. Les enfants ne sont pas contraints dans leur acquisition de la continence : les professionnels sont sensibilisés et sensibilisent les parents au fait que **le rythme d'acquisition est variable selon les enfants et n'est pas linéaire**.

En fonction de leurs besoins, tous les enfants sont accompagnés aux toilettes ou changés plusieurs fois par jour. Ces soins sont des moments précieux, puisque l'accompagnement est individuel.

Afin de favoriser l'autonomie des jeunes enfants lors de l'acquisition de la continence, les professionnels leur propose le change debout : l'enfant devient acteur de son soin. Nous l'invitons à retirer son pantalon et sa couche seul, à faire sa toilette en autonomie sous le regard bienveillant du professionnel, d'utiliser les toilettes ou le pot en fonction de ses envies. Cette pratique permet à l'enfant de gagner en autonomie et de favoriser une transition douce vers la continence.

Les couches sont fournies par la collectivité et sont choisies selon des critères prenant en compte la santé de l'enfant (bio, absence de perturbateurs endocriniens, critères écologiques...).

L'acquisition de la continence est un processus important du développement de l'enfant, qui demande du temps. L'enfant est encouragé à aller régulièrement sur le pot, mais pas contraint. L'acquisition de la continence relève d'un processus naturel qui ne nécessite pas d'apprentissage : on apprend pas à un enfant à être continent.

## Le sommeil

Les professionnels ne forcent pas l'enfant à aller au lit s'il ne souhaite pas dormir mais lui proposent chaque jour et à différents moments de la journée si nécessaire.

Les conditions sont mises en œuvre pour permettre un sommeil de qualité des enfants et favoriser leur sécurité affective au moment de l'endormissement et du réveil. Les espaces de sommeil ne sont pas dans l'obscurité totale, mais à la lumière du jour tamisée.

L'organisation de l'accueil prend en compte les besoins individuels en terme d'endormissement et de réveil, et les professionnels sont disponibles pour les enfants qui ne dorment pas comme pour les enfants qui dorment en dehors des heures de sieste.

Il peut être proposé aux enfants de dormir en présence de l'adulte, dans la salle de vie, de façon sécurisée et confortable, en fonction de leurs habitudes.

## L'alimentation

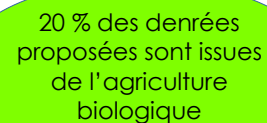
Les repas sont des moments importants dans la relation enfants / professionnels. Les professionnels accompagnent l'enfant dans son exploration : l'enfant touche, goûte, tripote, jette, sent. Le plaisir de manger mobilise les 5 sens (toucher, goûter, sentir, écouter et voir).

Les enfants sont encouragés en fonction de leur âge et de leur stade de développement dans leur autonomie : aider à mettre le couvert, se servir seul et servir les autres enfants...

Les plus grands prennent leur repas dans la salle à manger dans des assiettes compartimentées, ce qui leur permet de manger à leur rythme et dans l'ordre qu'ils le souhaitent. Les aliments ne sont pas desservis, l'enfant peut donc revenir vers ce qu'il désire.

La crèche met à l'honneur l'alimentation dans son quotidien. De nombreuses activités sont proposées en lien avec celle-ci :

- Ateliers cuisine : épluchage et coupe des légumes, pâtisserie...
- Menus à thème



20 % des denrées  
proposées sont issues  
de l'agriculture  
biologique

L'alimentation doit être à la fois durable pour l'environnement et permettre de rester en bonne santé. Le bien manger est à l'honneur au sein de la collectivité. La collectivité privilégie les circuits courts, les aliments labellisés, et/ou issus de cultures raisonnées pour les denrées alimentaires à destination des enfants. Actuellement, minimum 80% des produits utilisés sont des produits frais et issus de production locale.

Afin de réduire au maximum les déchets, nous ne cuisinons que ce qui est nécessaire en fonction des effectifs des enfants.

La crèche dispose d'un composteur pédagogique, adapté à l'enfant et propice à l'observation des «petites bêtes» qui reçoit parfois les épluchures de cuisine et certains restes de repas ainsi qu'un dispositif de compostage collectif situé à l'arrière du bâtiment. Le tri sélectif est également pratiqué au sein de la structure. Des seaux de bio-déchets sont à disposition de chaque service et dans la salle à manger.

Au sein des structures d'accueil petite enfance, nous soutenons la poursuite de l'allaitement maternel à travers notre protocole d'allaitement : recueil du lait, conservation puis distribution... Les mamans ont la possibilité de venir allaiter au sein des établissements, si elles le souhaitent.

## Communication verbale et non verbale

Mettre des mots sur ce que l'enfant voit, goûte, touche, ses émotions, ce qu'il vit, les saisons, les habitudes familiales, l'aide à se faire sa propre idée du monde qui s'ouvre à lui. Même bébé, il a besoin de cette **nourriture des mots** donnée par l'adulte et qui l'inscrit dans son **histoire familiale, culturelle et collective**. Parler avec l'enfant, mettre des mots sur ce qu'il vit au quotidien est donc notre priorité.

Pour appuyer cette démarche, la structure met en place la communication gestuelle de manière quotidienne avec l'enfant et en fait un véritable projet sur le long terme au sein des services. Les signes utilisés sont empruntés à la langue des signes française. Les bébés communiquent naturellement avec leurs mains, par imitation, et savent s'exprimer avec leur corps. Dans sa communication avec l'adulte, le bébé qui pratique cet outil est tout autant acteur que l'adulte.

Cet outil n'est pas une méthode d'apprentissage. Il n'est pas question de forcer le bébé à signer et/ou de le réprimander s'il ne signe pas.

Les intérêts pour l'enfant sont nombreux : utiliser la communication gestuelle comme passerelle vers l'acquisition du langage oral, soutien à la verbalisation, enrichissement du vocabulaire. Il permet également de travailler la motricité fine, la coordination, la mémoire visuelle. L'enfant a plus de facilité à comprendre ce qu'il vit et ressent.

Pour l'adulte, les intérêts sont également présents : adopter une posture bienveillante, bien-traitante, renforcer l'observation et l'écoute de l'enfant. La communication gestuelle est un véritable outil supplémentaire de communication.

### **En pratique au quotidien au sein de la structure sont donc proposés :**

- Mise en place d'un classeur / répertoire de tous les signes utilisés présent dans chaque service.
- Utilisation de comptines / chansons signées sur les temps de regroupement du matin et au fil de la journée
- Utilisation des signes tout au long de la journée pour l'accompagnement des gestes du quotidien : Le repas, les temps de change, le coucher, le jeu ...

## Conclusion

Le projet d'établissement est un outil indispensable pour garantir un accueil de qualité et une prise en charge adaptée aux besoins des enfants.

Ce projet n'est pas destiné à rester figé. Il constitue un outil de travail pour l'équipe. Il est, continuellement, réajusté pour l'adapter aux nouvelles situations et interrogations que nous rencontrons. L'équipe a, réellement, à cœur de créer les meilleures conditions d'accueil pour garantir le bien-être, l'éveil et l'épanouissement de tous les enfants, ainsi que l'accompagnement des parents.

Nous espérons que chaque famille puisse y retrouver tous les éléments lui permettant de visualiser la journée de leur enfant.